

Commune de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_05_010

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmilles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, mercredi 13 mai 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Josseline LHOMMEAU, Fabien JOLIVET, Marie-Christine GUIBERTEAU, Albert COIFFARD, Isabelle BUREAU, Jacques DE MAISONNEUVE, Laetitia NAUD, Guillaume BODIN, Sandra BELLANGER, Narciso VILACA, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Angéline RICHO, Luc CHAUVIN, Gaëtane GABORY, Vivien TUFFREAU, Yvette DE BARROS, Nadège MOREAU, Guy CAILLAULT, Anita ROBICHON, Jean-Claude BELLICAUD, Jean-François ALLARD, Françoise COUTAULT, Marie-Béatrice MORISSEAU, Jacky COURANT, Stéphane COULON, Anne-Valérie MOITA FERNANDES, Isabelle VATELOT, Stéphane BESNIER, Stéphane BIDET, Samuel BELANGER, Frédéric DOUGE, Sophie DEMANGE, Virginie PELISSIER, Christelle TREMBLAY, Karen BULTEAU, Céline MOREAU, Séverine MORINEAU, Ingrid MASSE, Stéphanie OGER, Aurélien LETOURNEAU, Adrien ALLARD, Mathéo GOURDON, Anne-Françoise CADIOT OGER, Hélène MARCHAND, Guillaume MOREL, Jean-René GRASSET, Isabelle MONFRAY, Bruno CHAUVIGNE, Ariel YARIV, Sandrine LE GALL, Magalie ALLAIRE, Arlette BURGEVIN, David MAINGUY, Gaël BEDUNEAU

Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Yannick BENOIST pouvoir à Guy CAILLAULT
Yves PLUMEJEAU pouvoir à Marie-Béatrice MORISSEAU
Philippe BOURSIER pouvoir à Anne-Valérie MOITA FERNANDES
Sylvia BENETEAU pouvoir à Gaëtane GABORY
Sophie BECHEREAU pouvoir à Fabien JOLIVET
Timothée DEBRARD pouvoir à Isabelle BUREAU
Lydia MUSSET pouvoir à Magalie ALLAIRE
Nicolas LE LABOURIER pouvoir à Anne-Françoise CADIOT OGER

Étaient absents, Mesdames et Messieurs :

Richard DAVID

Madame Virginie PELISSIER a été désignée secrétaire de séance.

MODIFICATION DU REPRESENTANT A LA SPL OSEZ MAUGES

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal a délibéré le 2 avril dernier pour désigner Madame Sandra BELLANGER à la SPL Osez Mauges.

Toutefois, Mauges Communauté va désigner au sein de la SPL Osez Mauges des conseillers communautaires. Madame Sandra BELLANGER étant conseillère communautaire, elle sera désignée par Mauges Communauté.

Il convient par conséquent de désigner un autre élu à la SPL Osez Mauges.

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal du 2 avril sur la désignation d'un représentant à la SPL Osez Mauges .

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 7 mai 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

Oui	61
Non	1
Abstention	1
Non comptabilisé	1
Total	63

DÉCIDE DE :

- Désigner Madame Marie-Christine GUIBERTEAU, représentante à la SPL Osez Mauges.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

*Nombre de conseillers : 65
Nombre de présents : 56
Nombre de votants : 63
(dont 8 pouvoirs)*

Signé le 26 mai 2026
Le Maire
Gilles PITON